



Assemblée générale

Distr. générale
5 août 2013
Français
Original : anglais

Soixante-huitième session

Point 21 c) de l'ordre du jour provisoire*

Mondialisation et interdépendance : coopération pour le développement des pays à revenu intermédiaire

Coopération pour le développement des pays à revenu intermédiaire

Rapport du Secrétaire général

Résumé

Les pays à revenu intermédiaire ont enregistré globalement une croissance robuste et progressé dans leur développement, malgré des différences dans les résultats obtenus. L'histoire montre que les pays appartenant à ce groupe sont vulnérables à ce qu'on appelle la « trappe du revenu intermédiaire » : ils perdent leur compétitivité par rapport aux pays à faible revenu, mais n'ont pas le mordant technologique nécessaire pour rattraper les pays à revenu élevé. La difficulté est de repenser les stratégies de développement en privilégiant une croissance innovante, durable et inclusive passant progressivement à des filières à forte valeur ajoutée.

Le système des Nations Unies a beaucoup aidé les pays à revenu intermédiaire dans leur développement économique et social, comme l'indiquent aussi bien les réponses des gouvernements à une enquête sur le sujet que les rapports sur les différents programmes et initiatives des organismes des Nations Unies. Alors que les différents aspects de l'assistance fournie par le système des Nations Unies témoignent de la volonté d'adapter les initiatives aux besoins de chaque pays, des gains appréciables peuvent encore être réalisés par la mise en œuvre d'une stratégie détaillée de coopération pour le développement des pays à revenu intermédiaire.

* A/68/150.



I. Introduction

1. À sa soixante-sixième session, en 2011, l'Assemblée générale a rappelé que les pays en développement à revenu intermédiaire continuent d'être aux prises avec d'importantes difficultés économiques et sociales, en ce qui concerne en particulier l'élimination de la pauvreté, et que les efforts nécessaires pour résoudre ces difficultés doivent être soutenus afin de garantir que les résultats obtenus soient durables, notamment grâce à un soutien à l'élaboration effective de politiques de coopération systématique.

2. Dans sa résolution [66/212](#), l'Assemblée générale a prié le Secrétaire général de lui soumettre, à sa soixante-huitième session, un rapport sur la coopération pour le développement des pays à revenu intermédiaire. Le présent rapport répond à cette demande. La résolution [64/208](#) engageait déjà à se concentrer sur les stratégies et les mesures existantes du système des Nations Unies en matière de coopération pour le développement avec les pays à revenu intermédiaire, en tenant compte des activités d'autres organisations internationales pertinentes, dont les institutions financières internationales.

3. Comme le rapport précédent sur la question (voir [A/66/220](#)), on définit dans le présent rapport les pays à revenu intermédiaire comme ceux dont le revenu national brut par habitant (RNB) se situe entre 1 036 dollars et 12 615 dollars, au 1^{er} juillet 2013, selon la classification établie par la méthode Atlas de la Banque mondiale. En 2013, 103 pays entraient dans cette catégorie¹. La Banque mondiale distingue en outre dans ce groupe de pays ceux dont le RNB par habitant est inférieur à 4 036 dollars : c'est la tranche inférieure. La Banque mondiale ne reconnaît pas la notion onusienne de pays les moins avancés, et au contraire définit les pays à faible revenu en fonction de ses propres politiques de prêt. En ce sens, les pays à revenu intermédiaire sont définis uniquement par le revenu par habitant, contrairement aux pays les moins avancés, dans la définition desquels entrent également la vulnérabilité économique et environnementale et le niveau de développement humain.

4. Les pays à revenu intermédiaire comptent ainsi 74 % de la population mondiale et représentent 45 % du produit mondial brut mesuré après pondération par la parité des pouvoirs d'achat. Ce poids très appréciable dans l'économie mondiale donne également une importance supplémentaire à la performance de croissance relativement bonne des pays à revenu intermédiaire pris globalement au cours des dernières années, en particulier étant donné la faiblesse prolongée de la conjoncture économique dans les pays à revenu élevé au lendemain de la crise financière récente. En même temps, une nouvelle intensification des échanges commerciaux et financiers entre pays à revenu intermédiaire et entre ces pays et les autres pays en développement dans le cadre plus large de la coopération Sud-Sud aide également à rendre moins instable la croissance globale par une plus grande diversification des sources de croissance.

5. Cependant, les pays à revenu intermédiaire se heurtent à un grand nombre de difficultés : une pauvreté encore largement répandue, l'inégalité des revenus, des chances et de l'accès aux biens et services de base, une pollution et une dégradation

¹ Le nombre de pays à revenu intermédiaire mentionné dans le texte en relation avec l'aide au développement qui leur est fournie ou en relation avec les enquêtes réalisées dans ces pays tient compte de leur statut de pays à revenu intermédiaire au moment où étaient appliqués les programmes d'assistance ou menées les enquêtes.

environnementale toujours plus marquées, ce qui a des effets appréciables notamment sur la santé publique, en particulier dans les villes et agglomérations denses, des contraintes sociales telles que les obstacles que rencontrent les femmes et les filles dans beaucoup de pays quand elles cherchent à accéder, à égalité avec les hommes, à l'éducation, la formation et l'emploi, la malnutrition, la forte mortalité infantile, peu ou pas d'accès aux moyens d'assainissement, et dans beaucoup de pays, l'absence de systèmes de soins de santé adéquats. Cela illustre bien le caractère multidimensionnel du développement. En ce sens, classer un pays uniquement en fonction d'une moyenne monétaire peut à bon droit être considéré comme une démarche incomplète appelant un surcroît d'analyse².

6. Au niveau national, malgré leur grande diversité, beaucoup de pays à revenu intermédiaire sont aux prises avec un problème crucial de développement. Pour beaucoup d'entre eux, leur place relative dans l'économie mondiale implique des coûts de production (en particulier des coûts unitaires de main-d'œuvre) qui sont supérieurs à ceux des pays à faible revenu, alors même qu'ils manquent de compétitivité technologique, ce qui les maintient en dessous des pays à revenu élevé. Ce phénomène, par lequel ces pays se trouvent bloqués à leur phase actuelle de développement, est analysé plus en détail dans la section II.B. du présent rapport.

7. Pour les équipes dirigeantes des pays à revenu intermédiaire, la conception et l'application de politiques efficaces de développement appellent une démarche intégrée couvrant l'ensemble des domaines économique, social et environnemental. Cela inclut, dans le domaine économique, par exemple, la promotion de certaines industries par des incitations financières et par l'aménagement d'un environnement qui soit de façon générale propice à l'entreprise privée, l'amélioration du système d'enseignement, qui doit être pertinent au regard des besoins spécifiques des différents secteurs de l'économie et être relié à ceux-ci, un meilleur équipement dans les secteurs des transports, des communications et des réseaux énergétiques, des systèmes de soins de santé de meilleure qualité, plus largement disponibles et accessibles, et des institutions fiables et transparentes qui garantissent en particulier une attribution précise et une protection des droits de propriété ou des formes traditionnelles de propriété. Étant donné le caractère multidimensionnel du développement, les pays connaîtront tout naturellement des combinaisons de problèmes différentes et devront donc mettre en œuvre des politiques différentes. Cependant, il reste encore beaucoup de place pour des synergies et, dans le domaine de la définition des politiques, pour le transfert de données d'expérience.

² Les insuffisances du classement reposant sur le revenu par habitant sont analysées, par exemple, dans : Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes, « Financing for development and middle-income countries : new challenges » (Santiago, 2011). On trouvera une autre proposition de classement des pays à revenu intermédiaire en fonction des différents niveaux d'accès au marché des capitaux dans : Peter Fallon *et al.* (2001), « Middle-income countries : development challenges and growing global role » (Banque mondiale, Washington, 2011).

II. Les principaux problèmes du développement des pays à revenu intermédiaire

A. Tendances récentes de l'économie et du développement

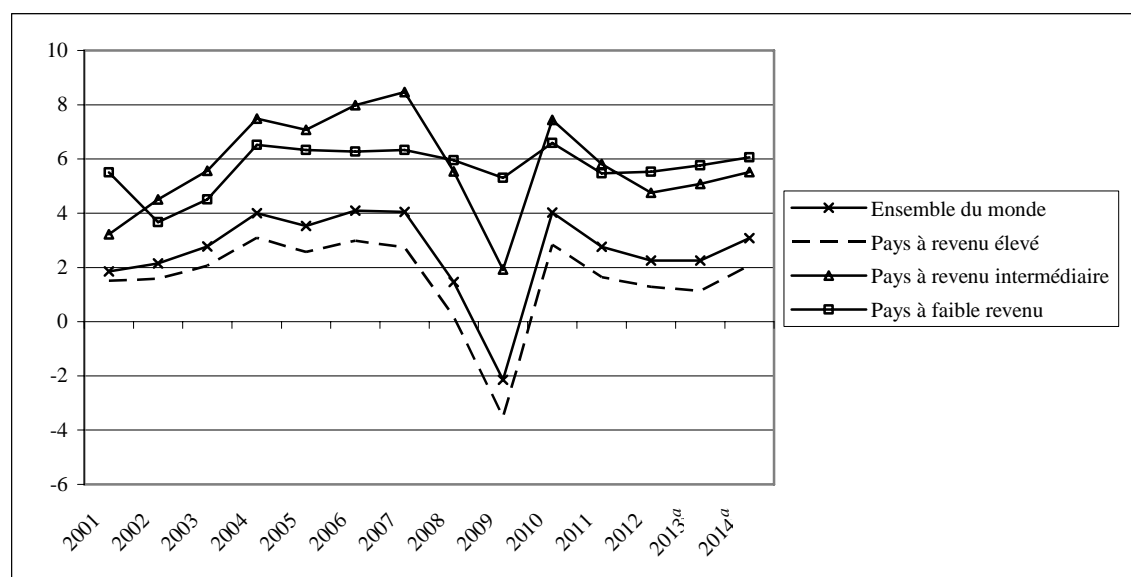
1. Croissance économique

8. Au plus fort de la crise économique mondiale de 2008 et 2009, quand l'activité économique s'est contractée dans l'ensemble du monde comme dans les pays à revenu élevé, le groupe des pays à revenu intermédiaire a pu maintenir un taux de croissance moyen légèrement positif (voir fig. I). Dans les années qui ont suivi, les pays à revenu intermédiaire ont continué à avoir de meilleurs résultats que les autres groupes de pays, avec un taux moyen de croissance globalement de 6,0 % entre 2010 et 2012, soit deux fois plus que le taux de croissance moyen du produit intérieur brut (PIB) mondial. Les pays à revenu intermédiaire ont enregistré entre 2010 et 2012 le taux moyen de croissance le plus élevé, soit 7,5 % (fig. II), l'Afrique se situant au contraire près de la borne inférieure de l'intervalle, à 3,3 %. Selon les dernières projections économiques, la croissance des pays à revenu intermédiaire devrait, en 2013 et 2014, rester robuste³.

Figure I

Taux de croissance réelle annuelle dans les différents groupes de pays

(En pourcentage)



Source : Département des affaires économiques et sociales.

^a Projections établies par les Nations Unies.

³ La présente analyse repose sur le classement des pays à revenu intermédiaire tel qu'il était en juillet 2012. Les données sont empruntées à la base de données WESP/LINK du Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies, sauf mention contraire. On trouvera une analyse détaillée des perspectives économiques mondiales dans : Nations Unies, « La situation et les perspectives de l'économie mondiale, 2013 », et dans la mise à jour de la mi-2013.

Figure II
Taux de croissance réelle annuelle du PIB des pays à revenu intermédiaire par région
 (En pourcentage)



Source : Département des affaires économiques et sociales.

^a Projections établies par l'Organisation des Nations Unies.

9. La trajectoire de croissance des pays à revenu intermédiaire pris globalement appelle plusieurs remarques. D'abord, les taux de croissance varient considérablement entre ces pays. Par exemple, les pays à revenu intermédiaire asiatiques ont parfois enregistré des taux de croissance de près du double de ceux des pays à revenu intermédiaire européens, ces derniers subissant les effets de l'endettement et de la crise économique en Europe, en raison de leurs liens commerciaux et financiers étroits avec la zone euro, ce qui a pour effet de réduire leur croissance.

10. En outre, la crise économique semble avoir eu un impact durable sur la croissance globale des pays à revenu intermédiaire. Le taux moyen de croissance pour l'ensemble des pays à revenu intermédiaire a été de 6,0 % en 2010-2012, alors que ce taux moyen était de 7,8 % pendant les trois années qui ont précédé la crise, de 2005 à 2007. Le ralentissement a été le plus marqué dans les pays à revenu intermédiaire africains, dont le taux de croissance est passé de 5,9 % à 3,3 %, et dans les pays à revenu intermédiaire européens, où il est passé de 7,8 % à 3,8 %. Les pays à revenu intermédiaire ont été particulièrement exposés aux effets de la crise par une multitude de courroies de transmission : le commerce, les prix des

produits de base, les mouvements de capitaux internationaux, les transferts de salaires des travailleurs migrants, par exemple.

11. De plus, la croissance par habitant est notablement inférieure à la croissance moyenne pour un certain nombre de pays à revenu intermédiaire, en particulier ceux où les taux de fécondité sont élevés, notamment en Afrique. Ainsi, la croissance moyenne par habitant des pays africains à revenu intermédiaire a atteint 2,9 % en 2012, alors qu'en Asie, elle était de 4,7 %. Des disparités aussi appréciables du taux de croissance par habitant ont des conséquences marquées sur les différentes perspectives de réduction de la pauvreté, à la fois en raison de l'effet de composition et du fait que le point de départ était souvent à un niveau de revenu par habitant plus faible. Cela est d'intérêt manifeste pour les pays à revenu intermédiaire dont 37 % des habitants vivent avec moins de 2 dollars par jour⁴.

2. Commerce international

12. Le rôle de plus en plus grand des pays à revenu intermédiaire dans les échanges mondiaux restera intact, puisque la part de leurs exportations dans les exportations mondiales a augmenté chaque année depuis 2000, passant de 25,2 % en 2000 à 32,8 % en 2012. Cependant, cette tendance est animée principalement par des pays à revenu intermédiaire asiatiques, qui ont pratiquement doublé leur part des exportations mondiales, de 11,9 % à 20,4 % au cours de cet intervalle de temps. Les pays à revenu intermédiaire européens ont de même vu leur part dans les exportations mondiales augmenter, mais plus modérément. Par contraste, les pays d'Amérique latine et des Caraïbes ainsi que les pays africains ont vu leur part dans les exportations mondiales baisser. Les pays dont les exportations sont plus diversifiées et intéressent des filières à forte valeur ajoutée semblent avoir plus augmenté leur part dans les exportations mondiales que ceux dont les exportations sont surtout des ressources naturelles.

13. Le commerce international joue aussi un rôle plus important dans les pays à revenu intermédiaire que dans les autres groupes de pays. En moyenne, leurs exportations ont représenté 36,8 % de leur PIB en 2012, contre 32,9 % dans l'ensemble du monde et 31,5 % dans les pays à revenu élevé. Si l'on distingue entre les régions, les pays d'Amérique latine et des Caraïbes à revenu intermédiaire ont une part des exportations dans leur PIB sensiblement plus faible, soit 23,8 %. Dans l'ensemble, cela laisse les pays à revenu intermédiaire, en particulier ceux qui exportent seulement un ou quelques produits de base, relativement exposés aux tendances du commerce mondial.

3. Investissement direct étranger

14. L'investissement direct étranger allant aux pays à revenu intermédiaire a régulièrement augmenté au cours des 20 dernières années et atteignait 600 milliards de dollars en 2012, bien que ce chiffre ait fluctué ces dernières années après la crise financière mondiale⁵. Les données de la CNUCED indiquent que plus de la moitié des investissements directs étrangers réalisés dans l'ensemble des pays à revenu intermédiaire est allée au secteur des services⁶ contre quatre cinquièmes dans le groupe des pays à revenu élevé et 30 % dans le groupe des pays à faible revenu, ce

⁴ En 2010. *Source* : Banque mondiale, World Development Indicators.

⁵ CNUCED, « Rapport sur l'investissement dans le monde, 2013 » (*en anglais*).

⁶ *Source* : CNUCED. Les données s'appliquent à un sous-ensemble des pays à revenu intermédiaire.

qui illustre le fait que la part des services dans l'investissement direct étranger total augmente avec le développement économique. Du fait du développement des industries à niveau technologique moyen et de la libéralisation du secteur des services, le groupe des pays à revenu intermédiaire a pu attirer des investissements réalisés par des entreprises des pays développés ou des pays en développement dans un large ensemble de secteurs différents. Dans l'intervalle, les sorties de capitaux des pays à revenu intermédiaire ont augmenté notablement ces dernières années.

4. Inflation

15. Les taux d'inflation ont généralement diminué dans les pays à revenu intermédiaire et étaient en moyenne de 5,9 % en 2012. Les pays à revenu intermédiaire africains ont, en 2012, enregistré des taux moyens d'inflation de 7,8 %, alors que c'est en Europe que la baisse de l'inflation a été la plus marquée, le taux passant de 15,3 % en 2008 à 5,7 % en 2012. La croissance généralement plus faible a exercé une influence modératrice majeure sur l'inflation. Cependant, l'inflation dans les pays à revenu intermédiaire reste environ deux fois plus rapide que la moyenne mondiale et trois fois plus que dans les pays à revenu élevé, ce qui s'explique par plusieurs facteurs : une demande solide s'expliquant par de fortes recettes d'exportation de produits de base, des récoltes inférieures à la moyenne, des conflits et des apports de capitaux s'expliquant par l'assouplissement très net des politiques monétaires des pays à revenu élevé.

16. L'inflation plus rapide dans les pays à revenu intermédiaire qu'ailleurs a d'importantes conséquences économiques et sociales. D'abord, elle réduit la contribution à la croissance que peut apporter un assouplissement de la politique monétaire. Ensuite, l'inflation réduit le pouvoir d'achat des ménages, ce qui devient particulièrement épineux quand, comme dans les pays à revenu intermédiaire, beaucoup de gens ont à peine assez d'argent pour satisfaire leurs besoins les plus criants.

5. Viabilité de la dette

17. Le rapport au PIB de la dette publique totale, dans les pays à revenu intermédiaire pris ensemble, atteignait 47,3 % en 2012, en légère augmentation par rapport à 2011 (45,5 %)⁷. Leur endettement extérieur total a modérément augmenté, passant de 21,2 % à 22,3 % du PIB dans le même intervalle (fig. III). Ces chiffres d'ensemble sont relativement faibles, au regard des tendances historiques, et la viabilité de la dette des pays à revenu intermédiaire peut se caractériser comme prometteuse, mais l'endettement demeure un problème dans plusieurs pays à revenu intermédiaire. C'est le cas en particulier de certains petits États qui sont aux prises à la fois avec des conditions macroéconomiques uniques et un problème de dette extérieure publique. Par exemple dans les Caraïbes, plusieurs pays ont stabilisé ou même réduit le rapport de leur endettement à leur PIB avant la crise financière mondiale grâce à la croissance économique. Cependant, la crise a frappé de plein fouet ces pays en raison de leurs liens étroits avec les États-Unis ou l'Europe et d'une réduction appréciable des recettes touristiques. Les politiques suivies face à ces situations ont notamment consisté à augmenter les dépenses publiques pour

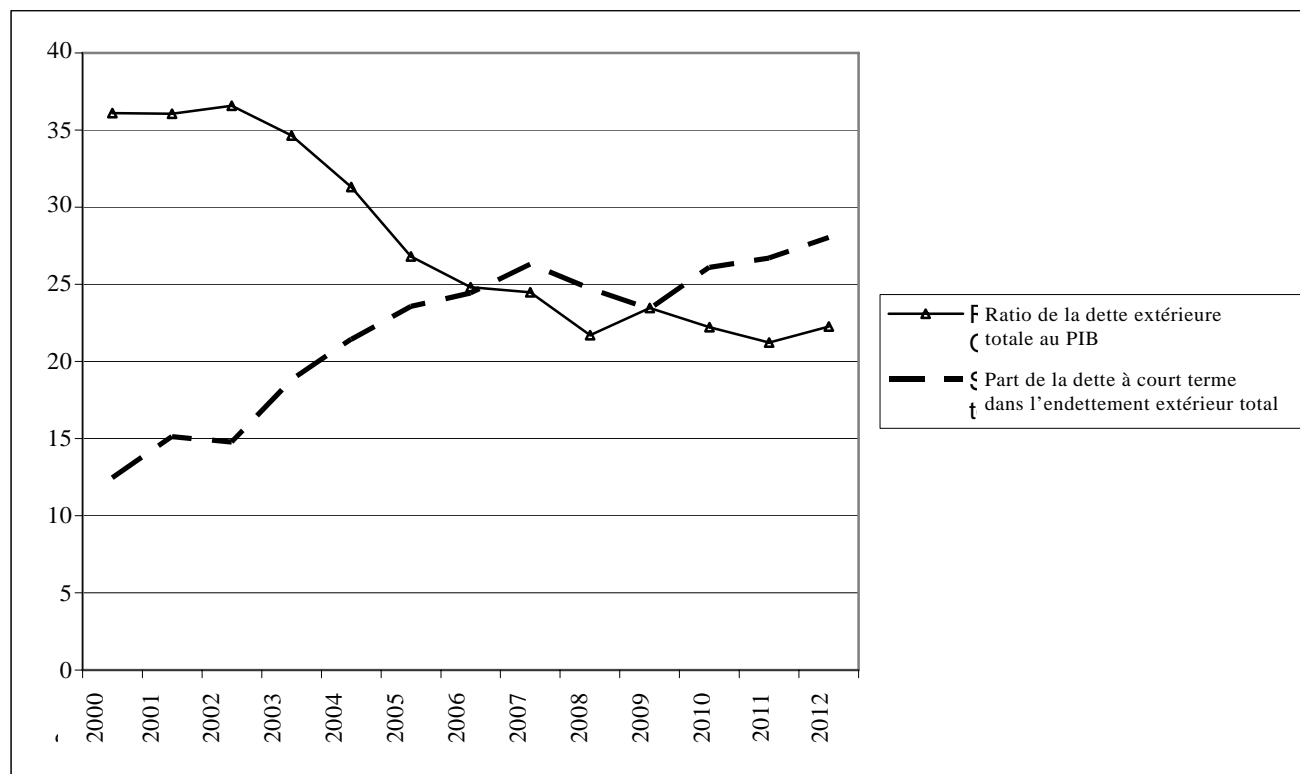
⁷ L'analyse présentée ici de la viabilité de la dette repose sur le chapitre correspondant du *Rapport du groupe de travail chargé d'examiner le retard pris dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement de 2013*. Les données ont été recalculées expressément pour le groupe des pays à revenu intermédiaire.

soutenir la croissance et limiter les retombées sur l'emploi, d'où une augmentation de la dette publique.

18. La composition de la dette publique des pays à revenu intermédiaire se caractérise par deux tendances. D'abord, la part de la dette à court terme dans la dette extérieure totale a augmenté dans ces pays, passant globalement de 12,5 % en 2000 à 28,0 % en 2012 (fig. III). Cela peut compromettre le refinancement en particulier car on s'attend à une augmentation des taux d'intérêt en raison de l'abandon progressif des politiques de relance monétaire dans les pays à revenu élevé. Cependant, le risque d'ensemble, pour l'économie, est au moins partiellement réduit par la diminution de la part de la dette extérieure dans le PIB. Deuxièmement, certains pays ont eu plus largement recours à l'emprunt privé qu'à l'emprunt public, en raison de plusieurs facteurs favorables au premier tels qu'une forte croissance et les cours porteurs des produits de base exportés par eux. Alors que le financement privé élargit la base de financement disponible, il peut également accroître la vulnérabilité aux problèmes d'endettement, en particulier quand les emprunts sont accordés aux conditions du marché à des pays dont le potentiel à l'exportation demeure limité.

Figure III
Ratios d'endettement des pays à revenu intermédiaire

(En pourcentage)



Source : Fonds monétaire international, *World Economic Outlook*, base de données, avril 2013.

6. L'emploi et le marché du travail

19. Alors que le taux de chômage moyen dans les pays à revenu intermédiaire a augmenté au plus fort de la crise en 2009, sous l'effet principalement de l'affaiblissement de la demande d'exportation, ce taux a depuis retrouvé son niveau d'avant la crise. Cependant, les données officielles ne représentent que partiellement la situation réelle du marché du travail. Par exemple, dans beaucoup de pays, le sous-emploi et l'emploi informel sont encore largement répandus mais ne sont pas comptabilisés dans les données officielles. L'emploi informel a des conséquences pour le respect des droits de l'homme et la protection des droits des enfants dans plusieurs pays. En outre, dans beaucoup de pays à revenu intermédiaire, il existe un écart important entre hommes et femmes sur le marché du travail⁸.

20. De plus, les taux de chômage varient beaucoup selon la région. Alors qu'en Asie, le taux de chômage, de 4,6 % en 2012, est au plus bas⁹, grâce surtout à de bonnes performances de croissance dans la production de biens exportés à forte intensité de main-d'œuvre, c'est l'inverse qui se produit dans les pays africains. Le taux de chômage moyen est estimé à 9,9 % en 2012 dans ce continent en raison de la convergence de plusieurs facteurs, notamment l'absence d'une activité économique à forte valeur ajoutée, généralement créatrice d'emplois plus nombreux et de meilleure qualité. En même temps, les pays africains à revenu intermédiaire sont également ceux où la population est la plus jeune, puisque 38 % de la population totale a moins de 15 ans en 2010¹⁰. Cette particularité démographique risque d'entraîner des difficultés sur les marchés du travail à l'avenir.

7. Les progrès dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement dans les pays à revenu intermédiaire

21. Les pays à revenu intermédiaire ont un plan essentiel dans l'optique de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), car on y trouve non seulement les trois quarts de la population mondiale mais aussi les deux tiers des habitants de la planète vivant avec moins de 1,25 dollar par jour¹¹. En outre, dans beaucoup de pays à revenu intermédiaire, divers problèmes sociaux et économiques sont de plus en plus profonds et insidieux, ce qui peut encore aggraver les conséquences sur les individus et compliquer leur solution. En particulier, dans beaucoup de pays à revenu intermédiaire, la population vit dans une grande précarité financière, du fait par exemple de l'absence ou de l'insuffisance des filets de sécurité sociale. Dans plusieurs pays, la notion de vulnérabilité acquiert encore plus d'urgence du fait des taux élevés d'infection par le VIH et de sida. Parallèlement, l'inégalité demeure forte dans beaucoup de pays à revenu intermédiaire, ce qui non seulement compromet la croissance mais également fragilise la contribution de la croissance à la réduction de la pauvreté. Dans l'optique générale de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, la situation des pays à revenu intermédiaire acquiert encore plus de pertinence en raison de leur influence grandissante à l'échelle internationale, de leur

⁸ Organisation internationale du Travail (OIT), « Les tendances de l'emploi des femmes dans le monde » (Genève, 2012).

⁹ Source : OIT, base de données : principaux indicateurs du marché du travail.

¹⁰ Source : Nations Unies, *Perspectives de la population mondiale*, révision de 2010.

¹¹ Source de données pour cette section : Banque mondiale, base de données sur les indicateurs du développement dans le monde.

impact mesurable sur les pays à faible revenu, par des liens de plus en plus étroits au niveau du commerce et des transferts de salaires des travailleurs migrants et, dans certains cas, la fourniture d'une aide financière des pays à revenu intermédiaire aux autres pays en développement¹².

22. Dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, le groupe des pays à revenu intermédiaire offre une image contrastée, bien qu'à de nombreux égards des progrès remarquables aient été obtenus. Par exemple, plusieurs pays ont déjà réduit de plus de moitié la proportion de personnes vivant avec moins de 1,25 dollar par jour. En Chine, cette proportion est tombée de 60,2 % en 1990 à 11,8 % en 2009; au Brésil, elle est passée de 17,2 % à 6,1 % dans le même intervalle de temps. Divers autres pays ont également réduit cette proportion, de façon toutefois plus limitée. En Inde, par exemple, cette proportion est tombée de 49,4 % en 1994 à 32,7 % en 2010. La vulnérabilité des pays à revenu intermédiaire est illustrée par les cas où cette proportion a augmenté de façon prononcée, avant de retomber aux niveaux atteints auparavant ou même plus bas. Cela se produit par exemple au Kazakhstan, en Roumanie et au Venezuela. En outre, les progrès dans la réalisation de la cible des OMD relative à la faim ont été inégaux; c'est ainsi que 69,6 % de personnes sous-alimentées, dans le monde, habitent des pays à revenu intermédiaire¹³.

23. L'éducation primaire pour tous, un autre OMD, trouve une résonance particulière quand, dans certains pays à revenu intermédiaire, il n'y a pas de système d'éducation ou celui-ci présente de graves défauts, et où c'est une des causes majeures du retard du développement social et économique. De nombreux pays à revenu intermédiaire ont pourtant presque atteint cet objectif de l'éducation primaire pour tous, et c'est le cas de la Tunisie, de l'Inde, de la République islamique d'Iran et du Viet Nam. Cependant, plusieurs pays ont toujours beaucoup de mal à atteindre cet objectif. Au Lesotho, par exemple, en 2011, le taux de scolarisation atteignait 75,0 %, après être tombé de 70,6 % en 1990 à un minimum de 56,4 % en 1999. Au Pakistan, la scolarisation n'est toujours pas complète puisque ce taux est de 72,1 %; au Sénégal, il est de 78,9 % en 2011; mais ces deux chiffres représentent par rapport aux niveaux antérieurs une amélioration très nette. Dans plusieurs pays à revenu intermédiaire, il existe toujours une forte disparité entre les garçons et les filles dans l'accès non seulement à l'éducation mais également à la formation professionnelle et au marché du travail, ce qui aggrave encore la précarité de la situation des femmes et des filles.

24. L'accès à l'eau potable et à des moyens élémentaires d'assainissement est un autre facteur déterminant fondamental du développement; c'est là un domaine où plusieurs pays à revenu intermédiaire ont réalisé de remarquables progrès. C'est le cas par exemple du Ghana, où la proportion de la population ayant accès à l'eau potable est passée de 53,0 % en 1990 à 86,0 % en 2011; c'est le cas aussi de l'Inde, qui a vu cette proportion augmenter notablement, passant entre ces deux dates de 70,0 % à 92,0 %. Cependant, dans certains pays, il reste encore beaucoup à faire pour améliorer les moyens d'assainissement. En Angola, par exemple, malgré la manne pétrolière, un peu plus de la moitié de la population seulement a l'eau potable et dispose de moyens élémentaires d'assainissement en 2011. Certains pays

¹² Voir également : coopération britannique (DFID), « Achieving the Millennium Development Goals: The middle-income countries » (Londres, 2004).

¹³ FAO, « L'état de l'insécurité alimentaire dans le monde » (Rome, 2012).

ont même vu cette proportion diminuer en fait; ainsi, au Yémen, elle est passée de 66,0 % en 1990 à 55,0 % en 2011.

25. La crise économique mondiale a compromis de façon appréciable la réalisation de certains des objectifs du Millénaire pour le développement. L'impact le plus immédiat résultera sans doute de l'augmentation des taux de pauvreté en raison de la montée du chômage, de la baisse des revenus et de la baisse des transferts de salaires des travailleurs migrants. Cependant, certains effets de la crise risquent de se manifester avec un long retard¹⁴. Ces effets sont par exemple la baisse du taux d'achèvement des études primaires, les familles ne pouvant payer les frais de scolarité et les enfants étant obligés de travailler pour contribuer au revenu de la famille, ou des coupes budgétaires qui amènent à réduire les dépenses d'équipement et de fonctionnement dans le secteur de l'enseignement primaire. Une détérioration similaire peut se produire dans le cas d'autres indicateurs tels que les taux de mortalité maternelle et infantile. Cela ne fait que souligner la nécessité, pour les équipes dirigeantes, de continuer à réfléchir aux besoins élémentaires de la population dans la répartition des fonds publics, en particulier en temps de crise. Ceci s'applique aussi aux donateurs d'aide au développement.

B. La trappe du revenu intermédiaire

26. La notion de « trappe du revenu intermédiaire » est relativement nouvelle dans les travaux des économistes et elle est parfois contestée. Il n'y a pas de consensus parmi les économistes sur la validité de cette notion, certains d'entre eux mettant en doute l'existence même d'une telle « trappe » et préférant parler de ralentissement de la croissance.

27. Les faits relevés au cours des quelques dernières décennies montrent que beaucoup de pays à faible revenu qui ont d'abord connu une période soutenue de croissance économique rapide et sont ainsi entrés dans le groupe des pays à revenu intermédiaire ont par la suite connu un ralentissement économique marqué. La différence dans les taux cumulés de croissance sur une période de sept ans avant et après le ralentissement peut, dans certains cas, dépasser 10 points de pourcentage. En même temps, la différence de revenu par habitant entre ces pays et les pays à revenu élevé demeure vaste et, pour la plupart, elle est probablement infranchissable à court terme. Pour se rapprocher des pays à revenu élevé, ces pays devraient connaître une expansion économique rapide et stable. C'est pourquoi la notion de « trappe du revenu intermédiaire » renvoie à une situation où le pays à revenu intermédiaire, après avoir atteint un certain niveau de revenu par habitant, ne peut plus continuer à l'augmenter, car sa croissance économique par habitant demeure médiocre. Par exemple, sur les 101 pays à revenu intermédiaire existant en 1960, 13 seulement étaient passés, en 2008, dans la catégorie des pays à revenu élevé, tandis que les autres restaient piégés dans le groupe des pays à revenu intermédiaire ou avaient même régressé à la catégorie des pays à faible revenu¹⁵. Un groupe important de pays à revenu intermédiaire, souvent situés en Amérique latine, sont aujourd'hui considérés comme effectivement tombés dans cette « trappe du revenu

¹⁴ Voir également Banque mondiale, *Global Monitoring Report 2010: The MDGs After the Crisis* (Washington, 2010).

¹⁵ Banque mondiale, *China 2030: Building a Modern, Harmonious, and Creative Society* (Washington, 2013), p. 12.

intermédiaire ». Au cours des quelques dernières décennies, ils ont traversé des périodes consécutives de croissance et de déclin, le revenu par habitant réel fluctuant pratiquement autour d'un certain niveau. Ces pays ont certes connu une certaine accélération de leur croissance économique au début de la décennie écoulée, mais cette expansion était due principalement à des niveaux élevés des cours des produits de base et aux entrées de capitaux dues aux transferts de salaires de nombreux travailleurs migrants.

28. Plusieurs raisons paraissent expliquer le phénomène de la trappe du revenu intermédiaire. De façon générale, les pays à faible revenu ont un potentiel de croissance plus important, et leurs perspectives de croissance sont en effet fortement dépendantes de l'élimination des goulets d'étranglement du côté de l'offre dans leur économie et de la constitution progressive d'une capacité de production intérieure. Les pays à faible revenu peuvent ainsi s'engager dans la voie de la croissance en adoptant des stratégies telles que le passage progressif de la main-d'œuvre de l'agriculture à des activités à plus forte productivité, la poursuite de l'urbanisation, l'augmentation de la part des femmes dans la population active, le développement de l'énergie et des autres équipements, l'intégration dans la filière mondiale de production (en commençant par l'emploi d'une main-d'œuvre peu qualifiée dans l'industrie manufacturière ou pour le développement des industries extractives) et la diversification d'une base de production initialement très étroite. Cependant, à mesure que les salaires dans les pays en développement qui rattrapent les autres augmentent, le secteur manufacturier utilisant de la main-d'œuvre peu qualifiée perd sa compétitivité au profit de pays à revenu plus faible, tandis qu'ils ne peuvent supporter la concurrence des pays à revenu élevé dans les secteurs de la production à forte valeur ajoutée employant une main-d'œuvre très qualifiée¹⁶. Les gains résultant de l'urbanisation, ceux résultant de l'absorption dans le secteur de l'industrie manufacturière d'une main-d'œuvre rurale et ceux résultant de l'emploi des femmes finissent par se réduire à rien. L'accumulation de capital exige, simultanément, l'affectation de ressources plus abondantes à son amortissement. À mesure qu'un pays atteint la catégorie des pays à revenu intermédiaire, il doit, pour entretenir sa croissance, trouver de nouvelles stratégies. Après une perte de compétitivité sur les salaires, il doit améliorer la compétitivité de sa production dans des filières à forte valeur ajoutée susceptibles de dégager des avantages en dehors des coûts salariaux, et aussi entretenir la demande intérieure qui, de plus en plus, devient une condition de la poursuite de sa croissance économique.

29. Cependant, certains pays à revenu intermédiaire, et notamment plusieurs pays riches en ressources naturelles qui sont parvenus à entrer dans la catégorie des pays à revenu intermédiaire à la faveur des cours élevés du pétrole et des produits minéraux, restent fortement dépendants du secteur des produits de base, les activités dégageant alors peu de valeur ajoutée, sans liens avec d'autres secteurs de l'économie (c'est le cas, par exemple, de l'Angola, de la République du Congo, du Gabon, du Ghana, du Nigéria, du Soudan, du Soudan du Sud et de la Zambie en Afrique subsaharienne). De nombreux pays à revenu intermédiaire se caractérisent par une spécialisation dans des activités à faible valeur ajoutée (avec quelques exceptions comme l'industrie aéronautique au Brésil), par un rapport de l'investissement au PIB qui est faible, par la faiblesse des dépenses publiques

¹⁶ Voir, par exemple, Homi Kharas et Harinder Kohli, « What is the middle-income trap, why do countries fall into it and how can it be avoided? », *Global Journal of Emerging Market Economies*, vol. 3, n° 3 (septembre 2011).

consacrées à l'éducation et à la recherche et, dans la plupart de ces pays, par un climat des affaires qu'il faudrait sérieusement améliorer pour attirer l'investissement direct étranger dans des secteurs autres que celui de l'exploitation des produits de base et encourager l'investissement privé intérieur. La forte inégalité qui existe dans beaucoup de pays à revenu intermédiaire retarde l'apparition d'une classe moyenne et comprime la demande intérieure. Des taux de change initialement fixés à un niveau bas, qui encouragent la croissance aux premières étapes du développement des pays à faible revenu, peuvent, ultérieurement, freiner la consommation intérieure, l'importation de techniques de pointe et la création d'un stock de capital, et risquent de cantonner l'économie dans des activités à faible valeur ajoutée orientées à l'exportation. De plus, l'ampleur du secteur informel peut également être un obstacle à la poursuite du progrès économique, en particulier en raison des problèmes de collecte de l'impôt; pourtant, moyennant des politiques bien conçues, le secteur informel peut devenir un autre moteur de la demande intérieure et du commerce international.

30. Selon certaines recherches reposant sur des données comparées, après avoir atteint un revenu par habitant de l'ordre de 17 000 dollars (en utilisant 2005 comme année de base) et après avoir rempli d'autres critères concernant la productivité des facteurs et la part de l'industrie manufacturière dans la production totale, les pays verront sans doute leur croissance se ralentir nettement¹⁷. Cependant, il est impératif que les pays à revenu intermédiaire accèdent à la catégorie des pays à revenu élevé, car ne pas le faire reviendrait à s'exposer à des coûts socioéconomiques appréciables, sur le plan du revenu, de l'équipement, de la santé publique, de la lutte contre la pauvreté et l'inégalité et de l'absence de relèvement du niveau de vie en général, ce qui pourrait affecter la stabilité politique du pays¹⁸. De plus, un ralentissement très net de la croissance dans les grands pays à revenu intermédiaire et notamment les pays du groupe BRICS (Brésil, Russie, Inde, Chine, Afrique du Sud) aurait de graves retombées sur l'économie mondiale par un affaiblissement de la demande totale mondiale et retentirait aussi sur les pays qui sont fortement dépendants de l'exportation de produits de base.

31. L'expérience de certains pays d'Asie de l'Est montre que moyennant l'application de politiques bien choisies, un pays peut éviter de tomber dans la trappe du revenu intermédiaire. Mais il n'y a pas de combinaison unique de politiques à suivre à cet égard. Les pays doivent passer de l'étape de l'accumulation initiale du capital à une croissance plus rapide de la productivité totale des facteurs et se mettre à même de supporter la concurrence internationale dans les filières à forte valeur ajoutée. Il faut pour cela moderniser la technologie, en particulier dans les pays qui doivent sortir du modèle de la croissance entraînée par l'exploitation des ressources naturelles, créer des institutions susceptibles d'encourager l'innovation technologique et le développement industriel, développer les marchés d'exportation et passer d'un modèle de croissance reposant avant tout sur l'exportation à une croissance plus équilibrée. Cela, à son tour, suppose des

¹⁷ Voir, par exemple, Barry Eichengreen, Donghyun Park et Kwanho Shin, « Growth slowdowns redux: new evidence on the middle-income trap », National Bureau of Economic Research Working Paper n° 18673 (Cambridge, Massachusetts, janvier 2013), et « When fast growing economies slow down: international evidence and implications for China », National Bureau of Economic Research Working Paper n° 16919 (mars 2011).

¹⁸ Voir, par exemple, Harpaul Kohli et Natasha Mukherjee, « Potential costs to Asia of the middle-income trap » *Global Journal of Emerging Market Economies*, vol. 3, n° 3 (septembre 2011).

investissements d'équipement substantiels, dans l'infrastructure et l'énergie (certains pays à revenu intermédiaire comme l'Inde, les Philippines et la Thaïlande en Asie ont de vastes besoins d'équipement à cet égard), la recherche et le développement et le capital humain. La création d'un système d'éducation efficace produisant des spécialistes qualifiés, condition préalable de l'innovation, d'un climat des affaires transparent et prévisible, et d'un système financier efficace et d'une classe moyenne stable, est, à cet égard, une condition préalable à remplir. Même dans les pays à revenu intermédiaire, l'emploi des femmes doit augmenter. Les pays qui se heurtent à un vieillissement de leur population auront peut-être à réduire la proportion de personnes dépendantes en relevant l'âge de la retraite. La stabilité économique et financière est particulièrement importante et les pays doivent avoir mis en place des moyens de contrôle macroprudentiels. La qualité des institutions et le climat des affaires ne sont pas moins importants.

32. On ne saurait trop souligner combien il importe d'entretenir la croissance dans les pays à revenu intermédiaire, de les transformer en pays créant une forte valeur ajoutée et de les mettre sur la voie du développement durable. Le choix de politiques de libéralisation des échanges, d'ouverture à l'investissement direct étranger et la création d'institutions de qualité, choix qui a été suivi par beaucoup de pays à revenu intermédiaire, n'a pas toujours donné les résultats souhaitables. Des politiques publiques plus spécifiques (telles que celles appliquées par exemple en Asie de l'Est) et en particulier une politique industrielle, ont aidé ces pays à valoriser de nouveaux avantages comparatifs et donc de nouveaux créneaux dans l'économie mondiale. Dans divers cas, le soutien public au secteur privé a été assorti de conditions de performance. En revanche, il existe des exemples de politiques industrielles qui n'ont pas abouti et qui ont entraîné une allocation inefficace des ressources. Même dans les pays qui ont réussi, la diversification et l'amélioration du niveau de compétences techniques dans l'industrie ont été un processus graduel, commençant par la mise en place de nouvelles filières où les compétences techniques sont facilement transférables (comme la sidérurgie et l'électronique), puis passant à des secteurs à forte valeur ajoutée. À ce jour, les pays peuvent sauter certaines étapes intermédiaires du développement en adoptant des technologies de pointe plus productives ménageant l'environnement et en créant de meilleures institutions. Les pays à revenu intermédiaire ne peuvent se borner à copier la trajectoire de développement passée des pays développés, et en particulier des modes de production et de consommation qui ne sont pas viables à terme. Pour les pays à revenu intermédiaire, le problème décisif est de concevoir et appliquer des politiques qui, tout à la fois, encouragent la transformation économique et sont égalitaires, écologiquement rationnelles et durables. Les pays à revenu élevé peuvent également être amenés à fournir une assistance technologique allant dans ce sens.

III. Coopération des organismes des Nations Unies avec les pays à revenu intermédiaire

A. Principaux résultats de la coopération pour le développement des pays à revenu intermédiaire

33. Une grande partie de l'action des Nations Unies dans les pays à revenu intermédiaire vise l'élimination des disparités, la promotion de l'équité et de

l'inclusion sociale, la lutte contre les violations des droits de l'homme, le développement des capacités et la mobilisation. Les organismes des Nations Unies dans les pays à revenu intermédiaire dispensent des conseils sur la formulation et l'application des politiques et apportent sous d'autres formes un soutien technique ciblé.

34. Pour se faire une idée plus concrète de l'état de la coopération pour le développement des organismes des Nations Unies avec les pays à revenu intermédiaire, on utilise, dans le présent rapport, les données qui ont été collectées grâce à une enquête menée auprès des gouvernements des pays de programme. Les réponses à cette enquête ont été reçues par le Département des affaires économiques et sociales entre février et avril 2012¹⁹. Aux fins du présent rapport, on a retenu un sous-ensemble de questions de l'enquête et on a analysé les réponses fournies par les pays à revenu intermédiaire. Sur les 107 pays à revenu intermédiaire qui avaient reçu l'enquête, 76 (71 %) ont répondu.

35. Les résultats de l'enquête indiquent que, dans 79 % des pays à revenu intermédiaire qui ont répondu, la pertinence de l'action des organismes des Nations Unies au regard des besoins de développement a augmenté au cours des quatre dernières années. Les réponses indiquent que la contribution du système des Nations Unies a été la plus importante dans les secteurs de l'environnement et du développement durable, puis dans ceux de la santé, de la gouvernance et de l'administration publique. À ce sujet, les questions d'environnement, qui transcendent les frontières nationales, et la transférabilité des solutions, en particulier dans les secteurs de la santé publique et des institutions de gouvernement, correspondent particulièrement bien aux attributs et aux atouts qui caractérisent le système des Nations Unies, par exemple l'adoption de pratiques communes qu'il s'agit d'encourager. Un nombre appréciable de pays à revenu intermédiaire ont recensé plusieurs autres domaines importants où se signalent les contributions des Nations Unies : la réduction de la pauvreté, la défense des droits de l'homme et de l'équité et l'égalité entre les sexes. Les résultats de l'enquête ont été traités de façon anonyme, de sorte qu'il n'est pas possible de tenir compte de la population des différents pays, ce qui a peut-être pour effet de modifier le classement mondial des priorités.

36. Le type de soutien fourni par les organismes des Nations Unies cité comme le plus pertinent, par tel ou tel pays, concerne le renforcement des capacités nationales d'élaboration des politiques et des stratégies à suivre, ainsi que l'aide à la formation et à la création d'institutions. Les domaines cités ensuite sont la fourniture de conseils sur les politiques et stratégies du développement, le soutien au principe de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes, la diffusion de connaissances et de savoirs techniques spécialisées ainsi que l'aide apportée à l'étude de questions telles que le développement humain et l'action en faveur de l'enfance.

37. En outre, 86 % des pays à revenu intermédiaire qui ont répondu à l'enquête ont indiqué que les activités des Nations Unies correspondaient bien ou très étroitement à leurs besoins et priorités et développement. En même temps, 96 % de ces pays ont indiqué être d'accord ou tout à fait d'accord avec la proposition selon laquelle les

¹⁹ L'enquête avait initialement été menée en réponse à la résolution 64/289 de l'Assemblée générale. Une analyse des résultats peut être consultée dans : « Results of survey of programme country governments ». Voir http://www.un.org/esa/coordination/pdf/government_survey_report_10_june_2012.pdf.

efforts menés par les Nations Unies visent à aider le pays concerné à réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement.

38. Si l'on se tourne vers l'avenir, et si l'on se demande quels seront les domaines les plus importants pour l'aide des Nations Unies apportée aux pays à revenu intermédiaire au cours des quatre prochaines années, le domaine le plus fréquemment cité est celui de l'environnement et du développement durable, notamment le changement climatique, l'eau et l'hygiène du milieu, suivis par la santé publique et la réduction de la pauvreté. En ce qui concerne les mesures que le système des Nations Unies devrait prendre pour augmenter son efficacité au niveau du pays, c'est le domaine où le système a un avantage comparatif manifeste qui recueille la plus large adhésion. D'autres mesures recevant un fort soutien des pays ayant répondu à l'enquête sont celles qui visent à faire un meilleur usage des méthodes basées sur des résultats et à améliorer la conception des programmes et des projets.

39. L'échange d'informations concernant les pays à revenu intermédiaire est un autre domaine où l'engagement des Nations Unies est appréciable. À cette fin, le système des Nations Unies a organisé des grandes conférences portant sur des questions comme le développement durable, le programme de développement des Nations Unies pour l'après-2015 et la coopération et l'intégration régionales, ou a participé à ces conférences. À ce sujet, on peut citer la conférence de haut niveau des pays à revenu intermédiaire sur « Les problèmes du développement durable et de la coopération internationale avec les pays à revenu intermédiaire : le rôle des réseaux dans l'optique de la prospérité », qui a eu lieu du 12 au 14 juin 2013 à San José (Costa Rica) avec le soutien de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel et la conférence régionale sur « La perspective des pays à revenu intermédiaire sur le développement durable dans la Communauté d'États indépendants, et les pays d'Europe de l'Est et du Sud », les 16 et 17 mars 2013 à Minsk. Parallèlement, le Conseil économique et social offre une tribune depuis laquelle les pays à revenu intermédiaire peuvent partager de l'information et des connaissances spécialisées et consulter les autres États Membres, la société civile et les parlementaires. De plus, les organismes et fonds des Nations Unies, comme le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), attachent beaucoup d'importance à l'expansion des réseaux de coopération régionale avec les pays à revenu intermédiaire afin d'y faire participer un grand nombre d'universitaires et d'institutions techniques.

40. Entre 2011 et 2013, les organismes des Nations Unies ont été activement présents dans les pays à revenu intermédiaire. Le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) a réalisé un large ensemble de programmes dans une centaine de ces pays afin de hâter la réalisation des objectifs de développement convenus sur le plan international et notamment les OMD. Ces activités du PNUD ont été menées dans le cadre du plan stratégique de cet organisme et de ses quatre domaines de concentration, conformément au plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD) et aux descriptifs de programme de pays. Dans les pays à revenu intermédiaire, le PNUD s'occupe de la réduction de la pauvreté et des cibles des OMD dans 87 pays, de la gouvernance démocratique dans 73 pays, de la prévention des crises et du relèvement dans 38 pays, et de l'environnement et de l'énergie dans 91 pays.

41. D'autres organismes cherchent à répondre aux besoins de développement des pays à revenu intermédiaire conformément à leur mandat. Par exemple, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) retient comme domaine critique d'action la défense des droits de l'homme et la protection de l'enfance. En dehors de la coopération constante sur les problèmes de santé, d'éducation, de lutte contre le sida et de protection sociale, l'UNICEF s'attaque aux problèmes tels que le choix de modes de protection de remplacement pour les enfants en dehors des établissements spécialisés, la situation des minorités ethniques et des enfants migrants, la justice pour les mineurs en difficulté avec la loi, la lutte contre l'exploitation sexuelle commerciale et la traite des enfants. L'UNICEF examine ces questions en utilisant plus largement des techniques expérimentales de création de connaissances et en influençant l'élaboration des politiques, en renforçant la capacité de collecte des données, de l'analyse en temps réel, de gestion et de publication, et en encourageant une refonte des politiques suivies par la recherche et la mobilisation. En outre, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance encourage la communication numérique et la communication pour le développement, la mobilisation stratégique du secteur privé pour le financement et pour des partenariats amis des enfants, ainsi que pour des partenariats stratégiques et des échanges Sud-Sud, et il s'est employé à normaliser les compétences et capacités techniques pour répondre aux besoins des pays à revenu intermédiaire.

42. Le FNUAP réalise actuellement ses programmes de pays surtout dans les pays à revenu intermédiaire, plus que dans les pays à faible revenu, selon une nouvelle orientation assez générale. Des pays à revenu intermédiaire reçoivent ainsi la moitié des ressources du FNUAP. Le FNUAP encourage un accès de tous aux soins de santé procréatrice et sexuelle et à la défense des droits en matière de procréation dans toutes les catégories de pays, y compris les pays à revenu intermédiaire. Le FNUAP travaille aussi, dans les pays à revenu intermédiaire, sur les questions dites « émergentes », relatives par exemple à la démographie, au vieillissement, à l'urbanisation, aux migrations et au changement climatique, surtout pour collecter et analyser les données; il s'occupe aussi des questions relatives à la jeunesse. Le FNUAP encourage la conclusion de partenariats sans exclusive et facilite la coopération Sud-Sud. On peut citer, en exemple de ces partenariats, le plan stratégique établi au Botswana en 2011 en étroite coopération avec les autres organismes des Nations Unies et les autres acteurs présents dans ce pays à revenu intermédiaire. Le projet de plan stratégique du FNUAP pour 2014-2017 confirme que les pays à revenu intermédiaire continuent à occuper une place importante dans la programmation du FNUAP, et ce plan propose un modèle qui devrait améliorer l'efficacité dans la satisfaction des besoins des pays à revenu intermédiaire, tout en tenant compte de l'expansion de leurs capacités.

43. L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), entre 2011 et 2013, a aidé les pays à revenu intermédiaire à préparer et approuver 52 opérations d'investissement pour un montant total de 4,78 milliards de dollars, soit 64 % de tous les investissements mobilisés grâce à la collaboration de la FAO avec ses principaux partenaires financiers. L'aide de la FAO vise l'entreprise en milieu rural, la compétitivité, la productivité et la diversification agricoles, la recherche agronomique et la diffusion des techniques agricoles, la gestion des terres, l'amélioration des moyens d'existence et la biodiversité dans les zones désertiques, l'irrigation et la gestion des ressources en eau, la restauration des écosystèmes forestiers, et la gestion des catastrophes naturelles et la reprise après une situation

d'urgence. L'aide accordée aux pays à revenu intermédiaire au cours des trois dernières années a concerné surtout la viabilité environnementale (qui relève de l'OMD n° 7).

44. Le Programme alimentaire mondial (PAM) est présent dans 44 pays à revenu intermédiaire et ses opérations consistent à distribuer une assistance dans le domaine des filets de sécurité et de la préparation et la réponse aux situations d'urgence pour aider les gouvernements à tenter de résoudre les problèmes de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition. Au Timor-Leste, par exemple, le PAM apporte son aide par des activités du type « vivres contre travail » ou « vivres contre actifs » et des programmes de distribution de repas scolaires.

45. Bien souvent, les activités des fonds et organismes des Nations Unies sont menées en collaboration avec le Groupe de la Banque mondiale, le Fonds international de développement agricole, la Banque européenne pour la reconstruction et le développement, la Banque interaméricaine de développement, la Banque asiatique de développement et la Banque africaine de développement. Les organismes des Nations Unies coopèrent également avec des organes régionaux tels que l'Union africaine, l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est, l'Association pour la coopération régionale en Asie du Sud et le Forum des îles du Pacifique, et avec le Fonds pour l'environnement mondial, les donateurs bilatéraux et les gouvernements.

46. Indépendamment des opérations menées au niveau des pays, le PNUD et d'autres organismes ont lancé des initiatives plus ambitieuses dans les pays à revenu intermédiaire. En janvier 2012, une réunion commune des conseils d'administration de six organismes des Nations Unies (le PNUD, le FNUAP, le Bureau des services d'appui aux projets, l'UNICEF, ONU-Femmes et le PAM) a été convoquée pour examiner le rôle et la présence des organismes des Nations Unies dans les pays à revenu intermédiaire pour réaliser les objectifs de développement convenus sur le plan international. La réunion rassemblait aussi des représentants des États Membres et des milieux universitaires, qui ont activement participé au débat sur le sujet. Cette réunion a été l'une des principales initiatives visant à contribuer au débat des organismes des Nations Unies concernant leur présence dans les pays à revenu intermédiaire, en réponse au rapport du Secrétaire général (A/66/220) et à la résolution 66/212 de l'Assemblée générale sur la question. Les participants à la réunion sont convenus que les pays à revenu intermédiaire avaient toujours besoin du soutien de la communauté internationale car leur programme de développement est loin d'être épuisé, compte tenu en particulier de la persistance de la pauvreté et de l'inégalité.

47. Certains bureaux régionaux du PNUD envisagent de commencer systématiquement à accorder une aide aux pays à revenu intermédiaire de leur région. Par exemple, pour obtenir le ralliement des pays à revenu intermédiaire, le nouveau programme régional pour l'Afrique portera, entre autres priorités, sur des services consultatifs à dispenser en amont sur les politiques à suivre et la gouvernance participative, de façon à ce que la croissance et la richesse en ressources naturelles se traduisent par une amélioration de la situation sociale et humaine des Africains. Plusieurs rapports et ouvrages ont été publiés et plusieurs manifestations ont été organisées par le Bureau régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes, dans l'optique des pays à revenu intermédiaire. Le projet de plan

stratégique du PNUD pour la période 2014-2017 (DP/2013/12) prévoit la poursuite d'une aide aux pays à revenu intermédiaire.

48. Le programme de nouveaux partenariats stratégiques du PNUD, appliqué depuis 2009, retient plusieurs objectifs comme l'intensification de la coopération Sud-Sud et les partenariats avec les pays émergents pour accélérer les progrès de la réalisation des OMD et les autres objectifs de développement. Il faut pour cela mobiliser les possibilités du commerce international, des finances et de la circulation des connaissances dans le cadre de la coopération Sud-Sud, en analysant l'expérience des pays en matière de choix de politiques, dans les pays qui ont obtenu des progrès notables sur le front de leur développement et en travaillant en partenariat avec les pays en développement pour profiter de la participation des pays qui ont réussi et qui deviennent des nouveaux pays membres du partenariat stratégique dans les discussions du PNUD sur le choix des politiques. Plusieurs accords bilatéraux ont été signés dans cet esprit, notamment des accords de partenariat cherchant à renforcer la coopération sur les questions régionales et mondiales, et notamment la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire. En 2011-2012, le PNUD a conclu de tels accords avec l'Afrique du Sud, l'Inde, l'Indonésie, le Mexique et la Turquie, en dehors des accords conclus avec le Brésil et la Chine un peu plus tôt.

B. Les institutions financières internationales dans les pays à revenu intermédiaire

49. La Banque mondiale suit une méthode flexible et multidimensionnelle dans l'aide qu'elle apporte aux pays à revenu intermédiaire²⁰. Comme les besoins de développement de ces pays sont différents, elle travaille avec eux en tant que clients et partenaires et leur dispense un large ensemble de services répondant à leurs caractéristiques. Ces services sont notamment des produits financiers tels que des prêts, des garanties et des instruments de gestion du risque, mais aussi des services consultatifs ou de transmission des connaissances, parfois à titre remboursable. La Banque a ainsi fait plus largement usage des capacités de gestion financière et d'achat des différents pays et aidé les pays à revenu intermédiaire à faire appel aux investisseurs privés.

50. Les activités opérationnelles de la Banque mondiale entrent dans plusieurs catégories. Dans divers pays à revenu intermédiaire, elle soutient la politique de développement par des prêts d'un volume appréciable. Dans d'autres cas, ce sont des services consultatifs qui jouent un rôle prépondérant, celui des opérations de prêt étant en diminution. Certains pays n'empruntent plus à la Banque mondiale et, au contraire, se bornent à utiliser les services consultatifs qu'elle dispense, souvent contre remboursement. En dehors des administrations centrales, les clients sont alors des administrations territoriales, des entreprises publiques et d'autres entités non souveraines. Ces services s'intègrent ou s'allient parfois à des programmes de développement financés par des ressources intérieures.

51. Cette place grandissante des services consultatifs s'explique tout naturellement par la trajectoire de développement des pays à revenu intermédiaire, étant donné

²⁰ Voir Banque mondiale, *Development Results in Middle-Income Countries: an Evaluation of the World Bank's Support* (Washington, 2007).

qu'à mesure que leur développement progresse, ces pays ont moins besoin de financement, mais ont toujours besoin, parfois plus que jamais, d'une aide au renforcement de la capacité d'appliquer les politiques suivies. À ce sujet, à mesure qu'ils se développent, les pays à revenu intermédiaire sont aux prises avec des problèmes nouveaux pour eux, comme le vieillissement de la population, la réforme des pensions de retraite, la politique commerciale et fiscale, l'enseignement supérieur, l'inégalité sociale, la compétitivité et l'urbanisation. Dans ces circonstances, la Banque mondiale a tendance à borner son rôle aux transferts et au partage des connaissances et de données d'expérience dans sa coopération avec les pays à revenu intermédiaire. Elle a ainsi mis l'accent sur la coopération Sud-Sud, aussi bien entre les pays à revenu intermédiaire qu'entre ces pays et les pays à faible revenu.

52. Comme une croissance équitable et durable dans les pays à revenu intermédiaire peut avoir d'importantes conséquences sur le reste du monde, la Banque mondiale aide ces pays à assumer le rôle d'acteurs mondiaux sur diverses scènes internationales. Cette stratégie part de l'idée qu'il existe des synergies appréciables qui peuvent être exploitées au niveau mondial dans le développement des pays à revenu intermédiaire s'agissant de la réduction de la pauvreté, de la stabilité financière internationale et de plusieurs problèmes mondiaux tels que le changement climatique, la sécurité des approvisionnements alimentaires, la distribution de l'eau et de l'énergie et enfin le commerce international. À cet effet, la Banque mondiale coopère avec les pays à revenu intermédiaire aux niveaux national, régional et mondial.

53. Entre 2011 et 2013, le Fonds monétaire international (FMI) a continué à s'adapter à l'importance grandissante des pays à revenu intermédiaire, qui cherchent à résoudre des problèmes précis. Le Fonds a continué à leur dispenser une aide, en particulier par ses activités de surveillance de la situation économique et financière et des politiques économiques et financières (analyse, consultations, conseils sur les politiques) et, au besoin, en fournissant temporairement les ressources du Fonds par le canal de diverses facilités de prêt.

54. Le FMI a pris plusieurs mesures importantes pour renforcer la qualité et la couverture de ses activités de surveillance, privilégiant les liaisons transfrontières et intersectorielles et prêtant une attention plus grande aux retombées des politiques économiques des principaux pays et aux liens entre le secteur financier et l'économie physique. Le Fonds a ainsi mis en œuvre sa Décision sur la surveillance intégrée en janvier 2013; cette décision renforce le dispositif juridique de la surveillance²¹. Cette décision fait des consultations prévues à l'article IV du Statut du FMI un instrument non seulement de la surveillance bilatérale mais aussi de la surveillance multilatérale.

55. À plusieurs reprises, ces dernières années, le FMI a réformé ses facilités de prêt pour en améliorer la flexibilité²². La nouvelle flexibilité du dispositif de prêt du Fonds cherche à mieux adapter l'action du Fonds aux diverses caractéristiques des États membres. Par exemple, le Fonds a, depuis la crise, institué plusieurs facilités nouvelles telles que la Ligne de crédit modulable (LCM) et la Ligne de précaution et

²¹ « La surveillance du FMI », fiche technique du FMI (<http://www.imf.org/external/np/exr/facts/surv.htm>).

²² Voir les fiches techniques du FMI aux adresses suivantes : <http://www.imf.org/external/np/exr/facts/howlend.htm>; et <http://www.imf.org/external/np/exr/facts/changing.htm>.

de liquidité (LPL). En outre, les instruments du Fonds pour l'assistance d'urgence ont été regroupés dans le nouvel Instrument de financement rapide (IFR), qui peut servir à pourvoir à divers besoins urgents relatifs aux balances des paiements, sans qu'il faille instituer un programme au sens propre. En mai 2013, le Fonds a également publié une nouvelle note directive au sujet de l'analyse de la viabilité de la dette publique dans les pays ayant accès aux marchés financiers²³.

IV. Conclusions et recommandations

56. **Il existe un large accord dans la communauté internationale sur l'idée que les pays à revenu intermédiaire doivent continuer à recevoir du système des Nations Unies une aide pour leur développement et que cette aide doit, à plusieurs égards, être améliorée. À mesure que ces pays se rapprochent de leurs OMD, les priorités pour le programme de développement international, notamment dans les pays à revenu intermédiaire, s'orientent vers des objectifs de développement durable, tout en conservant une action en faveur des groupes marginalisés et vulnérables ainsi que dans les domaines où la réalisation des OMD est en retard.**

57. **Alors que les organismes des Nations Unies sont largement présents dans les pays à revenu intermédiaire, fournissant une aide au développement qui prend des formes très diverses, un problème subsiste, celui de l'absence d'un dispositif stratégique, global et précis de coopération pour le développement de ces pays, car les principes et modalités de cette coopération ne sont pas encore pleinement définis. Une telle définition aiderait pourtant à rendre les activités de programme mieux adaptées aux besoins de chaque pays à revenu intermédiaire et permettrait ainsi de mieux valoriser les synergies financières et organiques qui peuvent exister entre les différents organismes. Comparé à d'autres institutions de développement, le système des Nations Unies dispose d'atouts uniques, notamment sa présence dans toutes les régions du monde, sa capacité de recruter des spécialistes qualifiés des pays les plus divers dans ses activités opérationnelles et un mandat international qui s'impose à tous.**

58. **Une proposition concrète pour améliorer la coordination et la coopération entre les organismes des Nations Unies dans la démarche suivie en faveur des pays à revenu intermédiaire serait d'établir un plan d'action interinstitutions des Nations Unies²⁴. Le groupe de travail des Nations Unies pourrait être créé afin d'aider à appliquer un tel plan d'action, en s'appuyant sur des précédents dans l'élaboration de dispositifs institutionnels²⁵. Cette option aurait l'avantage d'être relativement peu coûteuse, car elle utiliserait surtout des connaissances spécialisées existant déjà dans le système.**

²³ Consulter : <http://www.imf.org/external/np/pp/eng/2013/050913.pdf>.

²⁴ Cette proposition a été examinée plus en détail lors de la conférence sur « La perspective des pays à revenu intermédiaire sur le développement durable dans la Communauté d'États indépendants, l'Europe de l'Est et du Sud » qui a lieu à Minsk les 16 et 17 mai 2013.

²⁵ On peut donner en exemple d'un tel dispositif institutionnel de coordination et de coopération le Groupe de coordination interinstitutions contre la traite des personnes. On peut également donner comme exemple les travaux actuels du Groupe interinstitutions des Nations Unies sur le commerce et les capacités productives.

59. Alors que la classification des pays à revenu intermédiaire reposant sur le revenu par habitant appréhende bien plusieurs aspects importants du développement, elle présente l'inconvénient de donner de leur situation une image incomplète qui masque des disparités appréciables, entre eux ou à l'intérieur de ces pays, tant du revenu par habitant lui-même que de diverses autres variables qui caractérisent leur développement économique et social. Cela reste le cas même quand on distingue, parmi les pays à revenu intermédiaire, entre une tranche inférieure et une tranche supérieure. Dans cet esprit, l'Assemblée générale, dans sa résolution 64/208, a noté que les moyennes nationales fondées sur des critères tels que le revenu par habitant ne donnaient pas toujours une idée exacte des particularités et des besoins réels des pays à revenu intermédiaire.

60. En conséquence, un système de classification plus poussé des pays en fonction de leur état de développement pourrait être élaboré afin de mieux tenir compte du caractère multidimensionnel du développement. On pourrait par exemple intégrer certains éléments de la méthode utilisée pour définir la catégorie des pays les moins avancés, qui repose sur le revenu, les indicateurs de développement humain et le degré de vulnérabilité économique et environnementale. Les différents niveaux d'accès aux marchés internationaux des capitaux²⁶ pourraient être un autre critère pouvant être retenu. Un autre critère de classement consisterait à définir des sous-groupes de pays à revenu intermédiaire mais en continuant à utiliser comme critère principal le revenu par habitant.

61. La formulation d'un dispositif stratégique commun et la conception d'un système de classification plus fine doivent être considérées comme complémentaires. Cette classification servirait non seulement à décrire la situation actuelle, mais aussi à mesurer les changements au fil du temps et donc l'impact des politiques suivies. Prises ensemble, une stratégie commune et une classification plus fine aideraient à améliorer notablement les perspectives de voir les politiques avoir un impact plus prononcé et mieux ciblé sur les nombreux problèmes des pays à revenu intermédiaire.

62. Il est également important de veiller à ce que l'amélioration de l'aide accordée aux pays à revenu intermédiaire n'ait pas pour effet d'évincer du programme de développement les pays à faible revenu, et en particulier les pays les moins avancés, et de plus de veiller à ce qu'une situation mutuellement bénéfique occasionnée par des retombées positives et des effets de réseau s'installe bien entre les diverses parties concernées.

63. La viabilité de la dette extérieure des pays à revenu intermédiaire doit être suivie de près et la plupart des pays vulnérables doivent se doter de programmes de désendettement. Cela doit aller de pair avec l'examen d'aspects plus larges du programme de développement par les soins des fonds et organismes respectifs.

64. L'aide au développement est à ce jour notablement différente de ce qu'elle était il y a seulement 10 ans. La coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire ont acquis une importance plus grande dans la fourniture de l'aide et le transfert de technologies, de connaissances et de pratiques optimales.

²⁶ Voir Fallon *et al.* (voir note 2 plus haut).

L'expérience acquise par les pays à revenu intermédiaire qui ont réussi leur développement est peut-être plus adaptée à d'autres pays à revenu intermédiaire aux prises avec des problèmes de développement similaires. Cependant, l'engagement et le rôle du système des Nations Unies dans ce contexte n'ont pas encore été définis en détail.

65. Le transfert des technologies les plus indiquées joue un rôle vital dans l'amélioration de la productivité et des capacités technologiques de beaucoup de pays à revenu intermédiaire. Ce transfert pourrait être encouragé par un mécanisme de facilitation à créer. Cependant, une initiative de ce type devrait trouver un bon équilibre entre la nécessité de protéger les droits des détenteurs de brevets sur ces techniques, qui résident le plus souvent dans des pays à revenu élevé, et les dispositifs éventuels d'incitation et de compensation destinés à améliorer l'attrait économique d'un transfert de connaissances technologiques aux pays à revenu intermédiaire. Cela aiderait non seulement à relever la productivité mais aussi aurait un impact appréciable sur l'adoption à l'avenir par les pays à revenu intermédiaire d'une trajectoire de croissance qui soit plus écologiquement rationnelle.

66. Le dernier rapport sur la coopération pour le développement des pays à revenu intermédiaire (A/66/220) comportait une recommandation tendant à ce que les États Membres envisagent de créer un groupe de haut niveau ou une équipe de travail spéciale qui approfondirait, dans un dispositif approprié, les moyens de résoudre les problèmes de développement des pays à revenu intermédiaire. Aucune décision n'a encore été prise dans ce sens, mais pour reconnaître que les problèmes de développement des pays à revenu intermédiaire peuvent fort bien être différents de ceux rencontrés par d'autres groupes de pays, les États Membres pourraient envisager d'étudier une telle proposition, étant donné l'importance toujours plus grande des pays à revenu intermédiaire dans la situation économique et sociale mondiale.